

Metz, le 18 mai 2021

COMMUNIQUE

Nouvelles modalités de collecte des déchets au centre-ville de Metz

Ce mercredi 19 mai, les cafés, bars et restaurants pourront rouvrir. Les terrasses vont être étendues et certaines rues du centre-ville de Metz seront fermées à la circulation. Metz Métropole va donc modifier les modalités de collecte des déchets.

À compter de ce mercredi 19 mai, Metz Métropole mettra en place des points de présentation des déchets (ordures ménagères et emballages recyclables et cartons), ainsi qu'un circuit de collecte optimisé, pour libérer au plus vite l'espace public, tout en garantissant la réalisation du service d'enlèvement des déchets, de manière sécurisée.

Les nouvelles modalités de collecte des déchets :

Les usagers (ménages et professionnels) devront déposer leurs déchets sur l'un des points de présentation identifié sur le plan qui leur a été distribué (en PJ), entre 18h30 et 19h30 :

- Ordures ménagères et cartons (pliés, à plat, propres et vides) : tous les jours sauf le dimanche
- Recyclables : tous les mercredis

Les équipes de Metz Métropole et de la Ville de Metz seront présentes en centre-ville pour accompagner les habitants dans la bonne compréhension de ces nouvelles modalités de collecte et veiller au respect des consignes.

www.metzmetropole.fr

www.facebook.com/MetzMetropole - [www.twitter.com/MetzMetropole](https://twitter.com/MetzMetropole)

www.instagram.com/metzmetropole - <https://www.linkedin.com/company/metz-metropole>

Contact Presse : Céline VINCENT - 03 57 88 39 14 - 06 20 90 99 80 - cvincent@metzmetropole.fr